Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent « Handicap »

Passeport de compétences

CRITICITE
Vitale

DOMAINE
Ressources humaines

SECTEUR
F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent handicap » au sein d'une collectivité. Le référent handicap accompagne la prise en compte du handicap dans l'organisation du travail, l'accueil des usagers et les politiques de la collectivité. Il contribue à favoriser l'inclusion, l'accessibilité et l'égalité de traitement des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse des agents ou du public.
Ce rôle participe à l'amélioration de l'accessibilité des services, à la prévention des discriminations et au développement d'une culture inclusive au sein de la collectivité. Le référent handicap travaille en lien avec les ressources humaines, les services, les partenaires spécialisés et les acteurs du territoire afin de faciliter les parcours, les adaptations et l'accompagnement des personnes concernées.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Accompagnement des personnes en situation de handicap,
- ❑ Sensibilisation à l'inclusion et à l'accessibilité,
- ❑ Coordination des actions d'adaptation et de compensation.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

- ✓ Accompagnement d'agents ou usagers en situation de handicap
- ✓ Participation à des actions de sensibilisation ou de formation au handicap
- ✓ Contribution à des démarches d'accessibilité ou d'adaptation des postes
- ✓ Coordination avec les partenaires spécialisés ou services RH
- ✓ Participation à des projets favorisant l'inclusion et l'égalité d'accès
- ✓ Mise en place d'outils, procédures ou supports adaptés
- ✓ Témoignages ou validations de responsables ou partenaires
- ✓ Endossements attestant du rôle de référent handicap et de l'accompagnement réalisé